Les Souffleurs censurés

jeudi 28 mai 2015, par L’Insatiable

Alors que le 20 mai dernier, les Souffleurs devaient partager leurs poèmes du hauts des toits des immeubles de l’ensemble Orgue de Flandre (Paris 19ème), l’intervention a été interdite par le Préfet de Police pour risques de troubles à l’ordre public et incitation au suicide.

Crée en 2001 à l’initiative d’Olivier Comte, les Souffleurs commandos poétiques ont pour ambition une transformation du monde par le regard et la poésie. Ils s’inscrivent dans une tendance générale de ralentissement du monde et souhaitent réintroduire de la durée dans le temps. Armés de la langue et de la pensée poétique, qu’ils ne cessent d’explorer depuis 15 ans, ils revendiquent amoureusement la folie de leur « tentative », pour laquelle ils s’autorisent de nombreux outils d’expression et toutes les surfaces de déploiement. D’ailleurs « la Maison de la folle tentative », située à Aubervilliers, est le centre névralgique de réflexions relatives aux maux de notre société moderne, qu’ils soient identifiés par les Souffleurs, ou comme souvent, sur lesquels ont leur demande de se pencher. Ces questions épineuses sont le point de départ de leur démarche.

Ils travaillent sur des « territoires poétiques » avec lesquels ils aspirent à établir des diagnostics et proposer une expérimentation poétique adaptée, tout en s’attachant à tisser des liens avec les habitants. Mais face à l’accélération exponentielle du monde, ils partagent également leur poésie dans différents pays.

Malheureusement, ni l’intervention de la ville de Paris, ni celle du Ministère de la Culture n’ont pu infléchir sur l’annulation de leur dernière opération. « Les regardeurs d’en haut » auraient dû lâcher dans le vide des poèmes, tournoyant et tournicotant jusqu’au sol pour être ramassés par les « regardeurs d’en bas », mais les chaises hautement perchées sont restées vides. Les Souffleurs ont tout de même occupé les lieux, comme ils devaient le faire, jusqu’au 24 mai. Ils ont également organisé des ateliers d’écriture à deux pas du square au pied des tours. La décision du Préfet de police, pour absurde qu’elle soit, n’en est pas moins révélatrice de la façon dont l’espace public est de plus en plus corseté, voire étouffé sous couvert de règlements régissant la sécurité des biens et des personnes.

Les « regardeurs », libres cette fois, se sont déjà remis en selle puisqu’ils seront les 28 et 29 mai, en « veille continue » du lever (8h) au coucher (20h) du soleil, au sommet et au pied de la tour Rechossière à Aubervilliers (le Préfet de police de Paris n’a pas d’autorité sur le territoire d’Aubervilliers).

Pour plus d’informations : ici

Les Souffleurs, commandos poétiques
2 rue Chapon
93 300 Aubervilliers.

TASSENT
LES RÊVEURS
IMAGES NUAGES
TETE PLUIE
LE PAYSAGE
EST DEDANS